

Rencontres techniques à Larressingle

Cette petite commune, «la petite Carcassonne», place pittoresque du moyen âge, place une à une ses cartes en matière d'agriculture durable, d'agriculture biologique.

Avantageusement située dans la vallée de l'Osse, lieu de villégiature de bon nombre de «bio historiques», bon an, mal an : cette contrée aux apparences moyen-âgeuses voit se convertir ses agriculteurs à la biologie. Certains condomois voisins n'hésitant pas non plus à franchir le pas vers ce mode de production, convaincus et séduits par les résultats de leurs homologues de Fourcès – Beaumont ou encore Mouchan.

Ainsi, c'est tout naturellement que la Chambre d'Agriculture du Gers a tenu le 18 septembre dernier, une réunion économique et une démonstration technique à destination des nouveaux producteurs bio, sur le territoire de ce village.

Trente personnes ont participé à cette réunion explicative sur les arcanes des P.V.E. (Plan Végétal Environnemental) qui aide au financement des outils des désherbages mécaniques et sur les aides mixtes Région-Feader pour aider au financement des divers autres outils spécifiques à l'agriculture biologique.

Après une collation au pavé dans la mare, l'après-midi s'est poursuivie sur le terrain de M. BERJOU pour des tests d'outils de lutte contre les chardons avec profil cultural à la clef. Les sociétés DARNAUDE et FUTUR AGRI ont bien

voulu se prêter au jeu très réussi de décompactage avec socs à ailettes (voir photos ci-dessous).

L'après-midi s'est achevée par un verre de jus de raisin bio accompagné de gâteaux, à l'abri de chênes plantureux, avec une température toujours estivale.

L'organisateur partenaire de la journée «Raphaël Perotto» de - *Martin Neuf* - à Condom n'a exprimé qu'un seul regret : «*n'avoir pas pu faire déguster ses produits vinicoles*», chacun devant rentrer en voiture.

Un dernier partenaire est à citer et à remercier : M. le Maire du Village de Larressingle, M. Fernandez, qui a bien voulu mettre à disposition la salle de réunion

flambant neuf avec ses équipements. Ce premier élu local n'en est pas à son premier tour de force pour l'agriculture biologique avec cette journée. En effet, récemment et bien avant le 31 octobre 2009, ce responsable local et son conseil municipal ont voté **l'exonération totale de la part communale de la taxe foncière sur le non bâti** pour les nouveaux producteurs en biologie, comme le prévoit une loi sénatoriale du 28/12/2008.

Cette démarche a fortement été approuvée par tous les participants qui n'étant pas de Larressingle, envisagent de leur côté d'aller vers de telles initiatives sur leurs territoires respectifs.

